

Seite 2vc3
Point fort

Vaud

Un parlement plus vif face à un gouvernement émoussé

Les 150 députés du Grand Conseil bouclent la première année de la législature. Plusieurs causes expliquent leur regain d'énergie, dont l'usure du pouvoir au Conseil d'État

Renaud Bournoud Mathieu Signorelli

Lors des deux précédentes législatures, «l'autorité suprême du canton» s'est souvent transformée en chambre d'enregistrement des décisions du gouvernement. Un état de fait qui a permis la réussite du fameux «compromis dynamique» à la vaudoise. Il est toujours plus facile de négocier à trois ou quatre, plutôt qu'à 150.

Mais depuis les dernières élections, le climat parlementaire a changé. «Tout se passe bien à la buvette entre les députés, mais tout se raidit ensuite, relève Philippe Jobin, chef du groupe UDC. Les débats sont plus enlevés.» Les fronts se sont durcis. Le Grand Conseil à majorité de droite essaie de marquer son indépendance face à un Conseil d'État à majorité de gauche. Les vives tensions entre le gouvernement et les communes, bien représentées au parlement, en sont l'illustration.

Cette affirmation du Législatif s'est d'abord manifestée de manière anecdotique. Les députés ont décidé de modifier la loi pour pouvoir asseoir le secrétaire général du Grand Conseil afin qu'il soit à l'égal du chancelier. Ils ont ensuite doté le parlement de son propre logo.

Mais ces hochets ne sont-ils pas les révélateurs d'un basculement plus profond? «Il me semble qu'une petite évolution s'est produite, tempère Christophe Reymond, directeur du Centre patronal. Le gouvernement est un peu moins fort et un peu moins uni qu'auparavant. À mon avis, c'est essentiellement dû à l'usure du pouvoir pour certains de ses membres. Quoi qu'il en soit, cela laisse un peu plus de marge de manœuvre au Grand Conseil.»

Changement de génération

Le député démocrate-chrétien Axel Marion va un peu plus loin. Pour lui, il y aurait du changement de génération dans l'air: «Les deux anciens leaders du Conseil d'État sont sur une pente stagnante, voire descendante. Bien que respectueux de leur travail ces quinze dernières années, les politiciens vaudois et les citoyens du canton souhaitent maintenant un changement d'air. Les affaires ont fragilisé Pascal Broulis et Pierre-Yves Maillard a quitté la présidence. Il est retourné dans son fief de la Santé, mais il a perdu le vote sur les soins dentaires.»

Justement, l'initiative sur les soins dentaires, avec son contreprojet, et la loi sur l'aménagement du territoire (LATC) ont été les deux plats de résistance de cette année parlementaire. Ils ont connu des fortunes bien différentes. Le Grand Conseil a buté sur les soins dentaires. Les camps sont restés sur des visions politiques irréconciliables, alors que la LATC a abouti à un compromis après un long travail en plénum.

Pour la présidente du PS, Jessica Jaccoud, ces deux grands débats sont «symptomatiques de l'ambiance» de cette année parlementaire. Les blocages sont plus présents qu'auparavant, mais le compromis reste possible. Son camarade de parti Jean Tschopp note, lui, que la commission sur les soins dentaires a siégé dix fois: «C'est rarissime, j'y vois un signe des nombreux va-et-vient du PLR sur ce dossier.»

C'est bien sur ce côté-là de l'hémicycle que du mouvement est attendu. Après une législature à jouer le jeu du compromis, la droite n'est pas parvenue à récupérer la majorité au Conseil d'État lors des dernières élections.

«Ainsi, elle a indirectement légitimé le gouvernement de gauche, remarque Axel Marion. Elle s'est rendu compte qu'il lui fallait durcir le ton.»

Droite en manque d'union

Les élections fédérales de 2019 arrivent à grands pas, avec la perspective d'une complémentaire pour remplacer Jacqueline de Quattro. Seulement, les partis bourgeois peinent à s'unir pour imposer leurs vues à la gauche. «La droite a la majorité parlementaire dans notre canton et elle n'en fait rien», se désole Kevin Grangier, membre du comité directeur de l'UDC Vaud. Il donne en exemple la motion de son parti sur la baisse du coefficient d'impôt de 3 points: «Le PLR a voté son renvoi en commission. Une manière de mieux l'enterrer.» Néanmoins, certains observateurs à droite estiment que la dynamique sur ces questions fiscales est en train d'évoluer avec l'affaire Broulis. Quelques élus PLR se sentiraient pousser des ailes.

Mission: légiférer

Cette gentille agitation s'illustre à travers le nombre d'objets parlementaires déposés. Soit plus de 500 en douze mois (lire encadré). Mais comme le constate Jessica Jaccoud, ce début de législature a été marqué par un grand nombre de résolutions: «Cet outil parlementaire permet de faire des déclarations et de réagir à l'actualité. Mais une résolution ne reste qu'un vœu, ce n'est pas contraignant. Il ne faudrait pas que le Grand Conseil oublie sa mission première qui est de légiférer.»

Après une décennie passée aux ordres du Conseil d'État, le Grand Conseil a démontré qu'il pouvait – parfois – se rebeller. Il a le reste de législature pour prouver qu'il peut élaborer des alternatives à la politique du gouvernement.

Parlement Affaire Broulis, fiscalité des entreprises, aménagement du territoire, soins dentaires: les sujets de discorde n'ont pas manqué en une année. PATRICK MARTIN

«Tout se passe bien à la buvette entre les députés, mais tout se raidit ensuite»

Philippe Jobin Chef du groupe UDC

«Le gouvernement est moins uni. C'est dû à l'usure du pouvoir de certains de ses membres»

Christophe Reymond Directeur du Centre Patronal

«Il ne faudrait pas que le Grand Conseil oublie sa mission première qui est de légiférer»

Jessica Jaccoud Présidente du Parti socialiste

Méthode

Une évaluation des députés est aussi compliquée à réaliser qu'elle peut être vexatoire. Pour ce faire, nous sommes partis des observations des six journalistes de «24 heures» qui se sont relayés pour suivre l'intégralité des séances du Grand Conseil. Un parlement est un théâtre où les députés sont là pour... parlementer. C'est donc sous cet angle que nous les avons scrutés. Lesquels ont le plus marqué les esprits ces douze derniers mois? Pour le meilleur et pour le pire. Le tout en veillant tant bien que mal à garder un équilibre politique. Il se dégage un peloton de tête d'une dizaine d'élus. Ceux-ci se sont mis en évidence par leur éloquence, mais aussi, pour les plus besogneux, par leur contribution aux débats. À l'autre bout, on retrouve les députés dont les interventions, ou leur inexistence criante, ont laissé plus que songeurs les observateurs en tribune. Ces élus ont encore quatre ans avant la fin de la législature pour défaire ce classement. Il est entendu que, comme dans tous les parlements, la plus grande partie des effectifs constitue le ventre mou du Grand Conseil. Bien sûr, les députés vous diront qu'ils brillent surtout dans le huis clos des commissions. Mais on n'est pas toujours obligés de les prendre au sérieux.

Ceux qui se sont montrés sous leur meilleur profil

Hadrien Buclin

Ensemble à Gauche

Une galerie du public pleine à craquer, des députés plutôt gênés et un Conseil d'État qui serre les fesses en regardant Hadrien Buclin le questionner sur la situation fiscale de Pascal Broulis. La séance du 6 mars aura été le climax de cette année parlementaire. Sans l'interpellation du député d'Ensemble à Gauche, le bulletin du Grand Conseil n'aurait gardé aucune trace de l'affaire qui a secoué la vie politique vaudoise ces derniers mois. Ton monocorde, rarement déstabilisé, Hadrien Buclin déroule ses argumentaires comme le trax pousse ses quinze mètres cubes de terre. Membre de la Commission des finances, il a aussi pris l'habitude de croiser le fer avec la quasi-totalité du plénum sur les questions budgétaires. On lui doit le premier rapport de minorité sur le budget depuis 2011. À peu près personne ne l'a lu, mais le simple fait que ce rapport existe raffermir un peu plus notre système démocratique.

Marc-Olivier Buffat

Libéral-radical

L'avocat lausannois a troqué sa casquette de chef de groupe pour celle de président de parti. Mais le bonhomme est toujours aussi présent dans les débats durant lesquels son art oratoire fait merveille. Pour cette année parlementaire, il a occupé les avant-postes sur les deux objets qui ont le plus mobilisé les députés. Marc-Olivier Buffat a ferraillé contre le projet d'une assurance pour les soins dentaires. Au final, son camp l'a emporté. Pour la loi sur l'aménagement, il a endossé un tout autre rôle. Il est l'un des artisans de la feuille de route qui a abouti à un compromis. Par le passé, il a déjà évolué dans le même registre, notamment lors de l'élaboration de la loi sur l'enseignement obligatoire. Marc-Olivier Buffat a clairement la carrure pour le Conseil d'État. Mais contrairement à certains de

ses collègues, il n'a pas d'ambition à ce niveau-là. Ce qui rend le personnage d'autant plus intéressant.

Christelle Luisier Brodard

Libérale-radical

Depuis quand la syndique de Payerne est-elle candidate au Conseil d'État? Officiellement, pas encore. Mais Christelle Luisier, incontournable dans les grands débats parlementaires, sait jouer avec son image de plus-queprobable-aspirante-ministre. Elle n'a jamais confirmé ni infirmé son intérêt pour prendre la place de Jacqueline de Quattro, qu'elle remplacerait avantageusement. L'ancienne présidente du Parti radical a usé de son aplomb pour faire le job sur les grands dossiers. Au front pour la loi sur l'aménagement du territoire (qu'elle maîtrise sur le bout des doigts) et la RIE III, elle est désormais le porte-voix des villes et des villages, quitte à égratigner son propre ministre des Finances. Comme membre du comité de l'Union des communes vaudoises (UCV), elle bénéficie au Grand Conseil du départ de Claudine Wyssa, la présidente de l'UCV, et de la discrétion de Josephine Byrne Garelli, pourtant présidente de l'Association de Communes vaudoises.

Philippe Jobin

UDC

Le chef du groupe UDC a su bénéficier de l'éviction de certains stratèges pour affirmer son statut. Ces interventions ne sont pas toujours aussi bien taillées que sa barbe, mais on lui doit surtout le premier texte sérieux pour demander une baisse de 3 points d'impôt pour les personnes physiques. Il est aussi à la base de la requête pour une commission d'enquête sur les prisons. Mais celle-ci n'a pas abouti.

Jessica Jaccoud

Parti socialiste

La Nyonnaise sait où elle va. Et elle y va vite. La désormais présidente du Parti socialiste vaudois s'est imposée comme l'une des patronnes au Grand Conseil. Alors qu'elle y siège «seulement» depuis 2014. Ses propos en plénum ont force de loi à gauche, ils engagent le parti. Jessica Jaccoud prend bien la lumière, alors que certains de ses petits camarades rament pour sortir de l'ombre.

Raphaël Mahaïm

Les Verts

Très en pointe sur les questions d'aménagement du territoire, il donne l'impression de mieux maîtriser le dossier que la conseillère d'État. Le Vert n'est pas vraiment un plaisantin lors de ses interventions. En revanche, il s'efforce d'apporter de nouveaux arguments, de nouveaux angles aux débats. Alors que beaucoup de ses collègues se contentent de répéter le prêchirpêcha de leurs préopinants.

Léonore Porchet

Les Verts

Sa facilité à prendre la parole et l'entraînement qu'elle a eu au Conseil communal de Lausanne font d'elle une oratrice incontournable à gauche. Reine de la mise en scène, elle a vite enfilé l'habit de députée. Si elle est très présente dans les débats et les médias, influe-t-elle sur le résultat des discussions? Au

niveau cantonal, elle est en tout cas l'une des révélations de ce début de législature.

Axel Marion

Parti démocrate-chrétien

Le Lausannois a un défaut: avoir misé sur le mauvais parti s'il voulait véritablement peser dans le débat politique vaudois. Stratège du mini-Parti démocrate-chrétien (PDC), il est néanmoins l'un des élus dont les analyses pointent le plus juste, au point de parfois crisper les députés pieds et poings liés par le gouvernement. Sa visibilité bénéficie de l'inexpérience de ses collègues de parti

Thierry Dubois

UDC

Dans un parlement relativement centriste, le médecin ORL du district de Nyon est l'un des députés les plus marqués à droite. Rentré au Grand Conseil en juillet de l'année dernière, il s'est rapidement fait un nom dans son propre parti. Il en est tout bonnement le seul qui puisse essayer de prendre à revers Pierre-Yves Maillard sur les questions de santé.

Jean Tschopp

Parti socialiste

Le syndicaliste est l'incarnation même du type posé. Le député lausannois est écouté sans qu'il ait à hausser le ton ou à forcer le trait. Les effets de manches de certains de ses collègues ne sont pas sa tasse de thé. Lui cherche avant tout à convaincre par des interventions précises et factuelles. Jean Tschopp est aussi l'un des rares juristes du Grand Conseil à ne pas trop jargonner.

Statistiques

Deux fois plus prolifiques qu'en temps normal

Signe que les parlementaires auraient peut-être repris confiance en eux, ils ont signé beaucoup plus de questions, postulats et autres motions que d'habitude. Selon nos calculs, ils ont rédigé 503 objets entre juillet 2017 et juin 2018, contre une moyenne d'environ 250 pendant les cinq années précédentes.

Hadrien Buclin (solidaritéS) arrive en première place avec 25 objets. Il est talonné par son collègue Jean-Michel Dolivo (21). Le Vert Raphaël Mahaïm (17) est à la troisième place. La médaille en chocolat revient à l'UDC Thierry Dubois (16). Par contre, 26 députés n'ont rien rédigé. Au classement des partis, le podium se compose des libéraux-radicaux (123), des Verts (105) et des socialistes (87). Les cinq élus d'Ensemble à Gauche (69 objets) font mieux que les 24 de l'UDC (67). Un quart des interventions se compose d'objets «proactifs», qui demandent du temps à rédiger et à traiter: 65 postulats (pour un rapport ou une étude), 54 motions (pour modifier une loi ou décider une dépense), cinq initiatives et une requête pour démarrer une enquête sur les prisons. Parmi les objets «réactifs», on compte 219 interpellations (qui posent par écrit une série de questions), 113 questions orales, 15 résolutions et 10 déterminations (symboliques et non contraignantes), et 21 «simples questions». M.SL/R.B

Ceux qui laissent le plus songeurs

Jean-Daniel Carrard

Parti libéral-radical

Dans un contexte tendu entre l'État et les communes, son parti attend beaucoup du syndic d'Yverdon, deuxième ville du Canton. Même s'il a lâché du lest dans son poste communal, il intervient au compte-gouttes au Grand Conseil. Plusieurs de ses confrères peuvent être cités dans la même catégorie, comme Vincent Jaques (syndic socialiste de Morges) ou Pierre Dessemontet (municipal socialiste à Yverdon).

Pierrette Roulet-Grin

Parti libéral-radical

Sa stature d'ancienne préfète du Nord vaudois peine à cacher ses jugements à l'emporte-pièce dans un parlement qui veut se professionnaliser face à l'administration du Conseil d'État. Cette Yverdonnoise, ancienne présidente du TCS Vaud, semble avoir renoncé à faire profiter le plénum de l'expérience qu'on pourrait espérer d'un tel CV dans les institutions vaudoises.

François Pointet

Parti vert'libéral

Fervent partisan du développement durable, le président du Parti vert'libéral se montre relativement peu énergique dans les débats. Ou en tout cas moins que ce qu'on attendrait du boss d'un parti cantonal. Il a bien manœuvré pour s'assurer une place au parlement lors des dernières élections. Mais depuis, il donne l'impression d'avoir laissé la main à la cheffe de groupe, Claire Richard.

Olivier Gfeller

Parti socialiste

Le Montreusien fait partie de ces politiciens ultrataxeux qui ne peuvent s'empêcher de vouloir rester au niveau cantonal. Député de 2002 à 2010, il a ensuite filé en coulisses comme assistant d'Anne-Catherine Lyon. Sa cheffe déchue, il est revenu au parlement l'an dernier. Un come-back raté jusqu'ici? Le désormais municipal n'a pas encore endossé l'habit de parlementaire émérite.

Christian van Singer

Les Verts

En 2015, son ton professoral avait agacé son parti et lui avait fait perdre son siège au Conseil national. Le retour au Grand Conseil de ce physicien énergétique a confirmé que son discours a peu évolué sur les questions énergétiques et que sa diction n'a pas changé. Sa victoire serrée pour que la police séquestre les armes des conjoints violents est plus un one shot, que le résultat d'une vista politique.

Hugues Gander

Parti socialiste

Le président du Groupement des skieurs de fond des Rasses s'est montré bien timoré jusqu'à maintenant. Ce qui n'est pas un problème en soi. Seulement, il vient d'être nommé à la présidence de la Commission de gestion. Soit la première commission de surveillance du canton. Ce profil n'est pas idéal pour contrôler des ministres et des chefs de service.

Jean-Luc Chollet

UDC

Élu en 1998, l'agriculteur retraité de Lausanne fait partie des vieux briscards du parlement. Mais au bout de deux décennies au parlement, il a tendance à s'écouter parler. Ses prises de parole sont constantes, en revanche, il n'a rien déposé cette année. Dans le même registre, le libéral-radical Philippe Vuillemin sait, lui au moins, se montrer un peu plus mordant avec le Conseil d'État.

Florence Gross

Parti libéral-radical

Elle a eu le temps de se faire un nom. L'élue est à la vice-présidence du plus grand parti du canton depuis 2012. Mais elle peine à mettre son expérience au service de son mandat de députée. Soupe au lait sur les réseaux sociaux, elle est quasi inexistante au parlement. Alexandre Berthoud, l'autre viceprésident, pèse beaucoup plus, notamment en dirigeant de la Commission des finances.

Pierre Zwahlen

Indépendant

Alors que le Parti socialiste ne voulait plus de lui après son départ en 2012, Pierre Zwahlen a réussi à réapparaître au parlement l'an dernier. On peut attribuer deux faits d'armes à ce revenant: agacer prodigieusement le PS et désormais siéger en indépendant, plus ou moins rattaché aux Verts. Sa facilité à parler de son propre pedigree, comme d'autres anciens, empêche de souligner son apport au débat.

Pierre Volet

Libéral-radical

Les interventions de ce patron, à la tête de son propre groupe de charpenterie avec plus de 150 employés, ont le mérite de provoquer des sourires plus que gênés chez ses collègues de parti. Comme les formes du toit du Parlement, qu'il a construit, ses propos sont bien arrêtés. La grossièreté de certaines de ses formules et ses incohérences ne participent pas à la bonne tenue des débats. Incompréhensible.

L'ambiance feutrée du Parlement

Depuis une année, les députés siègent dans leur nid d'aigle, là-haut sur la colline de la Cité à Lausanne. Ils bénéficient désormais d'une splendide vue sur la ville et le lac. Mais ce déménagement dans les nouveaux locaux a aussi modifié l'ambiance des débats. Lorsque le Grand Conseil était encore cantonné dans l'Aula de Rumine, bordant la place de la Riponne, le travail parlementaire baignait dans un brouhaha permanent.

Maintenant, l'atmosphère est beaucoup plus feutrée entre les nouveaux murs tapissés de bouleau. Le volume sonore est descendu d'un cran. La caisse en bois qui fait aussi office de salle du Grand Conseil semble jouir d'une meilleure acoustique. On entend tout ce qui se dit, d'un bout à l'autre. Les députés préfèrent donc sortir pour pouvoir bavarder tranquillement.

Les conditions de travail des élus sont nettement supérieures à celles de Rumine. Le complexe dispose de salles de réunion pour les groupes et les «pas perdus» permettent des conciliabules entre députés de tous bords.

Il faut rappeler que lors de sa conception et de sa construction, le nouveau Parlement a longtemps été présenté comme un bâtiment «ouvert sur la Cité», doté d'un restaurant public. Résultat: la buvette est privative et le reste de l'édifice n'est que portes verrouillées électroniquement. À la notable exception de celles des toilettes. Ce vase clos accentue l'impression d'entresoi qui règne au Grand Conseil. R.B./M.SL